

# LEXIFRANCE

## LA LOI DE FINANCES POUR 2012

Chaque année, à la veille de la Saint-Sylvestre, le visage de notre économie est bouleversé par la parution de la nouvelle loi de finances (complétée par une loi de finances rectificative pour l'année écoulée), largement médiatisée mais totalement incompréhensible pour un profane.

Même un professionnel averti devra entreprendre une longue et âpre tâche d'analyse pour espérer en extraire quelques substances, vérifiant ainsi le célèbre mot de Dominique STRAUSS-KAHN : « *la première réforme fiscale à faire en France, c'est de traduire le Code général des impôts en français !* ».

Pourtant, ces mesures fiscales constituent l'essentiel des nouveautés de l'année en ce

domaine et nous concernent tous. Les incidences financières, agréables ou douloureuses, douces ou piquantes, sont parfois considérables.

Dès lors, l'imminence de sa digestion prime sur tout autre projet et constitue un puissant gage de qualité pour les professionnels que vous êtes.

Cette formation vous invite, bien au-delà d'une simple description des nouveaux dispositifs, à découvrir de nouvelles opportunités et à vous aider à construire des stratégies adaptées, pour que vous convertissiez cet évènement annuel en un atout majeur pour vous et pour vos clients respectifs.

Au travers d'une approche pluridisciplinaire, ce stage a pour objectifs :

- de présenter les principales mesures issues de la loi de finances,
- d'expliquer les dispositifs affectant le métier des participants,
- de mettre en lumière les nouvelles opportunités à saisir,
- de prévenir sur les correctifs à apporter pour limiter des incidences néfastes,
- de révéler des moyens d'optimisation, notamment avec des mesures déjà existantes.

- **Analyse des principales dispositions fiscales**

Fiscalité des particuliers  
Fiscalité des entreprises commerciales et libérales soumises à l'IR  
Fiscalité agricole  
Fiscalité des sociétés soumises à l'IS  
Fiscalité relative à la TVA  
Fiscalité de la transmission (droits de mutation et plus-values)

- **Opportunités et stratégies**

Transposition des précédentes dispositions fiscales en matière sociale  
Préconisation de correctifs à apporter afin de limiter des conséquences négatives  
Optimisation des nouvelles mesures prises isolément  
Combinaison des nouvelles mesures avec la législation en vigueur  
Elaboration de stratégies adaptées